

Information relative au projet-pilote d'étude de l'histoire de l'exploitation sexuelle dans le contexte ecclésial catholique en Suisse

Zurich, 6 décembre 2021

À libre disposition

Quatre questions à Mgr Joseph Bonnemain, responsable au sein de la Conférence des évêques suisses de sa commission d'experts « Abus sexuels dans le contexte ecclésial »

Qu'est-ce qui a donné lieu à cette étude ?

Durant des décennies, des cas de violences sexuelles commises par du personnel ecclésial ont été dissimulés, les victimes ont été ignorées et les faits sont restés impunis. Il n'est qu'honnête de mettre au jour les crimes du passé. Les personnes concernées ont droit à être prises au sérieux. L'étude scientifique indépendante doit faire la transparence et aider l'Église en Suisse à affronter ses propres manques et à en tirer les conséquences nécessaires. Il est impératif de se confronter à une observation sans complaisance et indépendante du passé. C'est à cette seule condition que nous apprendrons, à l'échelon individuel et structurel, à empêcher à l'avenir des abus sexuels en pastorale.

Le problème est connu depuis de nombreuses années. Qu'est-ce qui a déjà été fait jusqu'ici ?

Les démarches les plus importantes ont été : la formulation de directives nationales qui règlent aussi, notamment, la collaboration avec les autorités étatiques de poursuite pénale ; le renforcement de la prévention par les diocèses, les couvents et les Églises cantonales au moyen de formations pour les collaborateurs, de plans de protection et de règles de conduite. Il y a eu ensuite, en 2016, la création du fonds d'indemnisation, alimenté par les diocèses suisses, les ordres religieux et les organisations cantonales de droit public ecclésiastique. Celui-ci dédommage les victimes d'abus qui sont prescrits aussi bien selon le droit étatique que canonique.

Le travail de mémoire scientifique constitue une nouvelle étape importante qui est due, en premier lieu, aux victimes. Nous voulons aussi assumer nos responsabilités en tant qu'Église et affronter le passé.

Pourquoi l'étude est-elle axée sur une analyse historique ?

Tout porte à croire que les abus commis dans le contexte ecclésial n'ont pas seulement des causes individuelles mais systémiques. Les actes isolés ne sont pas les seuls à être d'intérêt, le contexte global l'est aussi. Le projet-pilote débutera avec une recherche fondamentale historique afin de clarifier et de créer les conditions préalables à d'autres travaux de recherche.

Que signifie cette étude pour vous personnellement ?

Cette vaste étude est une autre étape importante dans les mesures concrètes dont nous faisons suivre la reconnaissance de notre faute. Une analyse approfondie du passé va, je l'espère, encourager d'autres victimes à parler des abus subis et à les dénoncer éventuellement. Et elle nous fournit la base pour assumer de manière encore plus décidée notre responsabilité en tant qu'institution et pour adapter nos structures de manière à empêcher au maximum toute exploitation sexuelle.

Mgr Joseph Maria Bonnemain, évêque de Coire, est responsable au sein de la Conférence des évêques suisses de sa commission d'experts « Abus sexuels dans le contexte ecclésial ». Il en a été le secrétaire de 2002 à 2021, avant sa nomination en tant qu'évêque.

Joseph Maria Bonnemain est à disposition le 6 décembre, de 14h00 à 17h00, pour répondre à d'autres questions.

Questions des médias à : Stefan Loppacher, co-responsable du secrétariat de la commission d'experts « Abus sexuels dans le contexte ecclésial » de la Conférence des évêques suisses, tél. 079 301 58 67, courriel : stefan.loppacher@fgsbk.ch